

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **ENSci** Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, **Mme Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Claire DUREL**

- était inscrit(e) dans l'établissement ENSCI pour l'année scolaire 2021/2022 en (1) : en double cursus architecture/design
- passe en année supérieure de (1) : OUI
– Diplôme de Créateur industriel pour l'année scolaire 2022/2023 dans l'établissement : ENSCI
(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Avis très favorable :

Claire Durel poursuit un double cursus long et très exigeant avec beaucoup de courage et d'acharnement. Elle obtient d'excellents résultats dans les deux disciplines, et développe un terrain d'étude autour des espaces territoriaux et de la ruralité.

Rappel : *Pas de bulletin de notes de l'ENSci. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.*

Cachet et signature

du Chef d'établissement, ou de son représentant par délégation

Date : 05 / 09 / 2022


Anne NOUQUIER
Secrétaire générale
École nationale
supérieure de
création industrielle
48 rue Saint-Sabin
75011 Paris
EPIC code APE 8542 Z
rcs Paris B 331 118 760
Siret 331 118 760 00015

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.